

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 30 juin 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 17 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 34 représentants 49 voix  
 Nombre de membres présents : 13 représentants 18 voix  
 Nombre de membres présents ou représentés : 20 représentants 25 voix

**Délibération n° BS-2022/34**

**Objet : Déploiement d'une filière équestre en Chartreuse**

**LISTE DES PRESENTS :**

<b>1° COLLEGE</b> 1 représentant = 6 voix VIAL Cédric	<b>5° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
	DELPHIN Maurice
<b>2° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
	MICHALLET Bernard
<b>3° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix WOLFF Corine	MOREL Véronique
<b>4° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix BONNARDON Pierre	<b>6° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix LAVAL Sylvain
<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix PICHON-MARTIN Bertrand	

**LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :**

<b>1° COLLEGE</b> pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie Eric SANDRAZ	<b>5° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix EYMERY Clémentine à VIAL Cédric
<b>2° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline SUSZYLO Christophe à Dominique ESCARON	<b>6° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
<b>3° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	<b>7° COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix MACHON Martine à PICHON-MARTIN Bertrand
	MILLET Régine à CLOUZEAU Dominique
<b>4° COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix HABFAST Claus à MOREL Véronique	ENGRAND Christophe

Votants (en voix) : 25  
 Exprimés (en voix): 25  
 Pour : 25  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## **Objet : Déploiement d'une filière équestre en Chartreuse**

En 2020 des élus et acteurs du monde équestre en Chartreuse ont réalisé un premier état des lieux du potentiel équestre sur le massif : itinéraires à la journée, en itinérance, réseau de socioprofessionnels équestres.

Par ailleurs, et depuis la fin d'année 2021, la Fédération Française d'Equitation s'est rapprochée de la Fédération des PNR de France afin de développer l'itinérance équestre sur les parcs.

Dans ce cadre, la FFE recherche des PNR pour initier des projets-pilotes pour la création d'itinéraires équestres, la promotion du tourisme équestre, etc. en s'appuyant sur des zones géographiques diversifiées. Pour chacun des parcs, l'objectif sera de mettre en avant une spécificité afin de valoriser son identité.

Le potentiel travaillé en 2020 reste à confirmer. Le Parc a fait le choix de confier cette mission à Isère Cheval Vert, association de référence qui a accompagné plusieurs territoires pour une offre adaptée au contexte local : topographie, usages, activités, milieux, etc.

En parallèle, le Parc s'inscrit dans la démarche proposée par la FFE autour de la thématique de la cohabitation des usages et/ou d'une offre ancrée au territoire autour de l'esprit Chartreuse (axe de travail de la stratégie espace valléen).

### **OBJET**

Isère Cheval Vert va réaliser une expertise sur l'opportunité-faisabilité du déploiement d'une offre équestre en Chartreuse. Cette mission comprend :

- La sélection et qualification des infrastructures : réseau d'itinéraires et haltes équestres, préconisations d'aménagements, analyse de l'offre d'hébergement et accompagnement individualisé.
- L'animation de temps d'échanges et appropriation du projet par différents acteurs.
- Le potentiel de clientèle sera travaillé également.

Les objectifs de cette action sont de :

- Organiser les activités afin de garantir une pratique qualitative et sécurisée, déclinée géographiquement et par type/niveaux de pratiquants, tout en assurant une connexion avec les territoires voisins.
- Travailler sur la cohabitation de l'activité équestre avec les activités préexistantes (agriculture, sylviculture, activités de pleine nature) et avec les sites et milieux qu'elles traversent.
- Renforcer l'économie touristique locale : confirmer la faisabilité du déploiement d'une filière équestre en Chartreuse à partir de sentiers pré-identifiés. L'expertise visée intègre la question des hébergements et services ce qui confère au projet une dimension touristique et économique renforcée, répartie entre vallée et montagne.

Le partenariat avec la FFE visera quant à lui à partager les expériences avec d'autres PNR. La Chartreuse participera à différents temps de travail et témoignera lors d'un webinaire en fin d'année.

## BUDGET DE L'OPERATION

DEPENSES (net de taxe)		RECETTES	
Définition du réseau d'itinéraires	2000 €	Région AURA (contrat Parc)	1200 € (20%)
Animation de temps d'échanges et appropriation du projet par les différents acteurs	1000 €	CTS Avant Pays Savoyard	2000 € (33%)
Définition du réseau de haltes équestres et préconisations d'aménagements	1000 €	CD38 (Contrat Parc)	2800 € (47%)
Analyse de l'offre d'hébergement et accompagnement individualisé	2000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>6000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6000 €</b>

## GOVERNANCE

La mission s'organisera autour d'un **comité technique restreint** réunissant les CD38 et 73, SMAPS, deux élus référents de St Pierre de Chartreuse et Sarcenas et le PNR Chartreuse. La gouvernance s'appuiera sur les **instances de « l'espace valléen Destination Chartreuse »** : son comité technique et comité de pilotage. Enfin, la concertation élargie s'organisera lors de **réunions territoriales** : acteurs touristiques, agricoles, forestiers, environnementaux, élus...

## CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

12 Mai 2022	Comité technique restreint	Réunion de lancement
11 juillet 2022	Comité technique restreint	Présentation du pré-diagnostic
Septembre 2022	Comité technique Espace valléen + chargés de mission PDIPR	Présentation du pré-projet & débat
	Comité de pilotage Espace valléen	Présentation du pré-projet - débat
Octobre 2022	Réunion territoriale	Présentation / concertation / atelier
	Comité restreint/comité technique EV	Adaptation si nécessaire
Novembre 2022	Comité de pilotage espace valléen	Validation
Décembre 2022	Réunion territoriale	Restitution

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- ***D'approuver le projet et le plan de financement ;***
- ***D'autoriser le Président à faire les demandes de financement auprès des financeurs ;***
- ***D'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce projet.***

Ainsi fait et délibéré le 30 juin 2022,  
 Pour copie conforme, Le Président

Publiée le

